**CA ANISST du 10 janvier 2025 (visioconférence)**

**Présents :**

* **Marie-Florence Égiole**
* **Éric Galette**
* **François Porte**
* **Sandra Canato**
* **Vincent Tiffoche**
* **Pierre Poquillon**

**Point sur webinaire** :

Le webinaire du 24 janvier se précise.

Une communication sera faite prochainement.

Un second webinaire sera organisé dans les prochains mois comme prévu au précédent CA.

**Point sur le site :**

Un message de bonne année a été rédigé par Marie Florence Égiole et publié sur le site par Eric Galette. Pour que le site vive il doit être alimenté régulièrement.

**À FAIRE :** Didier Julian publiera le message de bonne année sur le réseau Linkedin.

**Points sur prochaines journées**

L’hébergement à Dijon était très bien, propre et avec un rapport qualité prix très bon. La seule difficulté était les transports ferrés en raison des travaux qui sont terminés depuis mi-décembre.

En fonction de l’hébergement, les dates seront définies par rapport aux places disponibles.

Après avoir évoqué les possibilités d’accueil du séminaire dans différents types de structure et différentes régions, le CA décide de retourner au CREPS de Dijon compte tenu de la qualité de l’accueil et du rapport qualité prix. Lors du précédent séminaire, Didier Julian avait géré les échanges avec le CREPS.

Le CA décide que le séminaire sera ouvert aux adhérents de l’ANCISST.

**À FAIRE :** Eric Galette se rapproche de Frédéric Garcia pour s’assurer que l’ANISST a bien réglé les factures du CREPS de Dijon avant de prendre contact avec le CREPS..

**À FAIRE :** Eric Galette contacte le CREPS de Dijon pour voir les disponibilités sur avril-mai-juin pour organiser des journées du mardi au jeudi susceptible d’accueillir une trentaine de personnes.

Les sujets suivants sont évoqués pour le programme du séminaire :

Les risques sanitaires communs (restauration, déchets, salubrité des locaux), car le règlement sanitaire départemental n’est pas toujours connu par les ISST.

Un sujet remonté par les adhérents ou les coordonnateurs des ISST.

Un éventuel module complémentaire technique sur une thématique ciblée, par exemple l’aération – assainissement.

Un module interactif proposé par Gabriel Gautier sur une réflexion au long cours, par exemple sur l’évolution de la mission d’ISST (souhaitable et confrontation au réel). Dans le but d’aboutir à un livrable pour la DGAFP.

Un second module interactif ou un atelier ayant comme objet les interventions conjointes entre ISST de différents ministériels et de la territoriale en collaboration avec l’ANCISST.

Un échange avec la DGAFP

La présentation du site internet de l’association (une demi-heure).

L’assemblée générale de l’association puis la réunion du CA.

Concernant la préparation des interventions :

**A FAIRE :** Marie Florence Égiole qui a des contacts à la DGAFP suite à la réunion de début décembre, préparera leur intervention sur un sujet à définir.

**A FAIRE :** François Porte contacte l’ANCISST pour une éventuelle intervention sur la prévention des risques biologiques courants dans les bâtiments, en particulier la réaction à avoir face à la présence de moisissures.

**A FAIRE :** François Porte contacte Pierre Clavel, coordonnateur des ISST de l’Agriculture, pour savoir s’il connaît des intervenants sur le sujet, peut être lui-même.

**A FAIRE :** Eric Galette voit avec Gabriel Gautier pour l’organisation des modules interactifs.

**A FAIRE :** Eric Galette réalise un sondage auprès des 41 adhérents de l’association sur leurs attentes en matière de sujet.

**A FAIRE :** Marie Florence Égiole contacte les coordonnateurs, dont la liste lui est communiquée par Vincent Tiffoche et Eric Galette après concertation, afin de connaître leurs éventuels sujets d’intérêt.

**Autres :**

Le prochain CA aura lieu en visioconférence le vendredi 24 janvier à 16 H 00, après le webinaire, avec le même lien que le CA du 10 janvier.